



Ministère de l'Enseignement supérieur et
de la Recherche

Haut commissaire aux solidarités
actives contre la pauvreté,
Haut commissaire à la Jeunesse

Paris, le 17 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du groupe de travail sur le 10^{ème} mois de bourse

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et Martin Hirsch, Haut commissaire à la Jeunesse, ont installé le groupe de travail chargé de conduire la réflexion sur l'allongement de l'année universitaire. En effet, lors de l'annonce de son Plan « Agir pour la Jeunesse », le 29 septembre dernier, le Président de la République a fait part de sa volonté de renforcer et d'allonger l'année universitaire, et en conséquence de voir bénéficier d'un dixième mois de bourse, les étudiants dont la scolarité dure effectivement dix mois.

Ce groupe de travail sera présidé par Patrick Hetzel, directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), et regroupera des représentants de la Conférence des présidents d'université, des organisations étudiantes représentatives, et du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS)

Il aura deux principales missions :

- **D'une part, réaliser un état des lieux partagé sur la réalité de la durée de l'année universitaire** pour les étudiants de chaque filière, de chaque niveau et de chaque université, afin de prendre en compte toutes les situations. Un tel état des lieux est rendu nécessaire du fait de l'allongement de l'année universitaire observé ces dernières années, dû notamment au passage à la semestrialisation et au système LMD, à la mise en œuvre du plan réussite en licence ;
- **D'autre part, élaborer un cahier des charges permettant de mettre en place une labellisation des universités** pouvant faire bénéficier leurs étudiants du dixième mois de bourses. Ce cahier des charges pourra également proposer un calendrier type de l'année universitaire afin d'éclairer les universités dans l'élaboration de leurs emplois du temps.

Il appartiendra ensuite aux universités de tout mettre en œuvre afin de répondre aux critères du cahier des charges afin que leurs étudiants puissent bénéficier du 10^{ème} mois de bourse.

Contacts presse :
Cabinet de Valérie Pécresse
Cabinet de Martin Hirsch

01 55 55 84 30
01 44 38 14 17